



LA MAIRIE VOUS PROPOSE :

### C'EST-CE WEEK-END

#### Vendredi 03 Juillet : Marché Semi Nocturne

Après le succès du premier marché début juin, de nouveaux exposants à découvrir à partir de 18h00, toujours dans la rue des Dîmeurs.



#### Samedi 04 juillet : Concours de pêche

Le samedi 04 juillet 2026, l'AAPPMA La Noquette et la ville de Masnières vous invitent à participer au concours de pêche organisé de 15h00 à 18h00.

Rendez-vous 12h00 à l'Espace Marie Curie pour le tirage au sort et la remise des fiches.

#### Samedi 04 et dimanche 05 Juillet : Fête Foraine

Retrouvez manège et pêche aux canards sur la place du 8 mai. Les tickets offerts aux enfants par la Municipalité seront distribués aux écoles ce vendredi 03 juillet.

### FESTIVITÉS DU 14 JUILLET - PROGRAMME

#### Vendredi 10 Juillet

**DÉFILÉ :** Rassemblement à 19h30 à l'école Elsa Triolet, rue des Dîmeurs, pour le défilé sur le thème « Le Sport », avec la participation des enfants du centre de loisirs.

Départ à 20h00 précises selon l'itinéraire suivant : école Elsa Triolet – rue des Dîmeurs – rue de Crèvecoeur – Complexe sportif – rue Sainte-Hélène – rue du 1<sup>er</sup> mai – parking Hostetter. Dépose des enfants dans la cour de l'école.

**BAL POPULAIRE :** après le défilé, place au bal populaire dans la cour de l'école Hostetter, organisé par la Municipalité et l'association La Noquette qui s'occupera de la buvette et de la restauration et animé par DJ Manu.



**FEU D'ARTIFICE :** cette année, cette soirée de festivités sera agrémentée par le tirage d'un feu d'artifice depuis le Monument aux Morts. Les Masnèrois pourront profiter de ce spectacle son et lumière à 22h45. Le bal se poursuivra à l'issue du feu d'artifice.



#### Fête Nationale mardi 14 juillet

**Rassemblement à 11h00** du conseil municipal, des associations et de la population devant la Mairie.

**Départ 11h15 :** dépôt de gerbes au Monument aux Morts. Réception à la salle du Bicentenaire offert par la Municipalité.



## LA MAIRIE VOUS INFORME :

### #Coulepastonété#

Comme tous les étés, les Voies Navigables de France lancent leur opération visant à rappeler les dangers de la baignade dans les lieux non autorisés (notamment l'absence de visibilité sur les fonds des cours d'eau). C'est l'occasion de rappeler que **la baignade dans le canal de Saint-Quentin et dans l'Escaut est strictement interdite.**

Pour plus de renseignements et la liste des lieux de baignade autorisés, rendez-vous sur le site des VNF : <https://www.vnf.fr/vnf/coulepastonete-juste-pour-un-plongeon-ou-une-baignade-entre-potes/>

## NOS ASSOCIATIONS VOUS PROPOSENT :

### AS Masnières

L'Assemblée Générale de l'association prévue le vendredi 03 juillet est reportée au **samedi 05 septembre 2026** à l'Espace Marie Curie à **19h00**.

### AS Masnières - Brocante

La traditionnelle brocante de septembre sera organisée le **dimanche 13 septembre 2026** par l'ASM. Elle se déroulera de **08h00 à 19h00** dans la rue des Dîmeurs et la rue du 1<sup>er</sup> mai.

Emplacement (1€ le mètre par tranche de 3 mètres) à réserver par mail [robida.dominique@orange.fr](mailto:robida.dominique@orange.fr), par téléphone au 06.14.17.35.24 ou à déposer en mairie (sous enveloppe fermée). Restauration sur place.



## INFOS PRATIQUES :

### Permanence

#### Assistante Sociale de la MNS

À compter du **vendredi 03 juillet 2026**, la Mairie de Masnières accueille une nouvelle assistante sociale. Madame Delattre recevra tous les vendredis matins de 09h00 à 12h00 de préférence sur rendez-vous à prendre auprès de la Maison Nord Solidarités au 03.59.73.37.00 directement avec son secrétariat.

### BIBLIOTHÈQUE – Fermeture estivale

La bibliothèque **fermera ses portes au mois d'août**. Elle reste ouverte tout le mois de juillet, en semaine paire, le mercredi de 14h00 à 16h00.

### LA POSTE – Fermeture estivale

Le bureau de poste sera fermé du lundi 27 juillet au samedi 08 août 2026 inclus. Reprise aux horaires habituels dès le **mardi 11 août 2026**.

### MAIRIE – Rappel fermeture estivale

Durant les mois de **juillet et août**, la mairie sera **fermée tous les après-midis du mercredi 1<sup>er</sup> juillet au lundi 31 août inclus** ainsi que les **jeudis toute la journée**.

### RENTRÉE - Cantine

Les permanences pour les cartes de cantine de l'année scolaire 2026-2027 se tiendront le **jeudi 27 août de 10h00 à 12h00** et de **14h00 à 16h00** et le **vendredi 28 août de 10h00 à 12h00** au bureau du périscolaire d'Hostetter.



Le Maire,

Grégory BOULANGER (NORD)

